

## Licenciement economique d un franchise

## Par herve22, le 14/07/2014 à 15:48

bonjour

ma question est plutot simple

mon patron est entrain de vendre une partie de ses franchises dans le domaine commerciale. Par contre il garde beaucoup d autres franchises dans le meme domaine mais qui ne distribue pas les memes produits.

s il me licencie economiquement puis je l'attaquer au prud homme car il n y a pas de motif reel ou serieux vu qu il ne ma pas fais de propositions de reclassement alors qu il en a fais a d'autres??

a votre avis???

## Par P.M., le 14/07/2014 à 17:10

## Bonjour,

La recherche de reclassement avant le licenciement économique doit même se faire au travers des autres franchisés de la même enseigne...

Si les autres magasins appartiennent à la même entreprise ou au même groupe la recherche doit également se faire dans ce cadre...

Ce serait donc au Conseil de Prud'Hommes d'en apprécier en fonction des éléments proposés...